



Garancières, le 2 avril 2025

## AFFICHAGE

Le comité syndical s'est réuni en séance publique le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 19h30.

La majorité des membres en exercice n'étant pas présente, et, par conséquent, le quorum n'étant pas atteint, le comité syndical est à nouveau convoqué en séance publique, en application de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le :

**Mardi 8 avril 2025 à 19h00**

**En présentiel à la salle des fêtes de Béhoust**

(Rue de la Masse, à côté de la mairie)

### **Ordre du jour :**

Informations / Décisions

1. Approbation du procès-verbal de la séance du comité en date du 3 mars 2025
2. Affaires générales :
  - 2-1 Délégués du SIEED au SIDOMPE
3. Finances
  - 3-1 Compte Financier Unique 2024
  - 3-2 Affectation du résultat 2024
  - 3-3 Rapport d'activités 2024
  - 3-4 Produit de reversement de la TEOM ou participation 2025
  - 3-5 Budget Primitif 2025
  - 3-6 Dissolution du SIEED : clé de répartition de l'actif et passif du SIEED – Tableau des effectifs
4. Questions diverses

Guy Pélissier  
Président